

Annecy, le 11 septembre 2020

Broyage à domicile : un nouveau service gratuit sur rendez-vous pour recycler ses branches dans son jardin

Le Grand Annecy expérimente un nouveau service gratuit de broyage des végétaux à domicile sur rendez-vous auprès des habitants des 2 rives du lac d'Annecy, du pays d'Alby et de Fillière.

Les végétaux représentent 1/4 des déchets collectés par an en déchèterie sur le Grand Annecy, soit près de 12 000 tonnes. Or 80 % de ces déchets pourraient être utilisés en paillage ou en compostage dans le jardin.

Pour réduire les déplacements en déchèterie et le brûlage à l'air libre, une pratique très polluante, le Grand Annecy lance cet automne un nouveau service expérimental auprès des particuliers de 2 rives du lac, du Pays d'Alby et du Pays de Fillière.

Sur rendez-vous, un prestataire mandaté par l'Agglomération se déplace gratuitement à domicile pour broyer les branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Les branches doivent être stockées en tas (2 à 25 m³ maximum) et facilement accessibles.

Il est recommandé de ne pas mettre dans le tas à broyer des tailles d'arbustes malades ou en décomposition, le broyat obtenu devant être réutilisé dans le jardin.

Le nombre d'interventions étant limité, les particuliers ne pourront bénéficier que d'une seule prestation de broyage par an dans la limite des créneaux disponibles.

Deux campagnes de broyage sont programmées :

- de mi-septembre à mi-novembre 2020
- de mi-mars à mi-juin 2021

+ d'infos et inscription en ligne sur www.grandannecy.fr

Contact :

Direction de la Valorisation des déchets

Tél. 04 50 33 02 12

valorisationdechets@grandannecy.fr